



Droit du travail salarié 22ans d'ancienneté

Par UserSept2026

Bonjour

Salarié depuis 22 ans au sein d'un magasin Culturel (dont 18 ans en logistique), je traverse actuellement une situation de souffrance au travail très lourde. Suite à une réorganisation, mon employeur a modifié unilatéralement mon poste pour m'affecter à la caisse et à l'accueil, malgré mon refus formel.

Depuis ce changement, j'ai subi des sanctions disciplinaires répétées pour des erreurs de caisse, incluant une mise à pied de 2 jours. Cette situation a brisé ma santé : je suis actuellement en arrêt de travail depuis un an pour troubles anxio-dépressifs sévères.

Je suis en contact avec le médecin du travail qui m'a demandé un Irm qui a révélé une discopathie dégénérative.

Je suis actuellement angoissée à l'idée de retourner travailler à xxxxxx. Je ne sais pas à quoi m'attendre avec le médecin du travail.

Je suis perdue et bloquée dans cette situation.

Si quelqu'un pouvait m'aider à y voir plus clair je vous en serais très reconnaissante

Aude